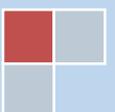


ASSOCIATION MAROCAINE DE L'EAU  
POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

# PROGRAMME D' ACTIONS 2019 - 2023

Planification des actions des années 2019 et 2023



## SOMMAIRE

<b>I. PREAMBULE :</b> .....	<b>2</b>
<b>II. OBJECTIF ET PORTEE DU PROGRAMME D’ACTIONS :</b> .....	<b>3</b>
<b>III. PROGRAMME D’ACTIONS :</b> .....	<b>4</b>
<b>III.1. Axe N° 1 : Repositionnement de L'AMEPA dans le contexte global du secteur de l'eau et de l'assainissement, en intégrant la composante irrigation qui présente un potentiel important pour l'AMEPA :</b> .....	<b>4</b>
<b>III.2. Deuxième axe : Développement et amélioration du climat des affaires, à travers des mesures et actions susceptibles de contribuer à rétablir la confiance entre les acteurs et à reconforter l’esprit du partenariat entre les différents protagonistes intervenant dans le secteur :</b> .....	<b>7</b>
<b>III.3. Troisième axe : Réactiver le rôle de l’AMEPA en tirant profit des opportunités qui se prêtent tant à l’échelon continental qu’à l’échelle internationale :</b> .....	<b>8</b>
<b>III.4. Quatrième axe : L’ouverture et la coopération avec les instituts de recherche, les grandes écoles, les fondations spécialisées et autres milieux scientifiques et d’innovation technologique :</b> .....	<b>12</b>
<b>III.5. Cinquième axe : Amendement des statuts de l’AMEPA pour une mise à niveau et une synchronisation de ses clauses avec les nouvelles données et les objectifs escomptés.....</b>	<b>14</b>
<b>III.6. Sixième axe : Développement de la communication stratégique de l’AMEPA, en tant que levier de partage et de dissémination de l’information et moyen d’ouverture sur l’environnement de l’association.....</b>	<b>14</b>
<b>IV. REPARTTION DES ACTION EN COMITES ET PLANNING :</b> .....	<b>16</b>

## **I. PREAMBULE :**

L'AMEPA a tenu son Assemblée Générale Mixte, le Mardi 23 Juillet 2019 à 11H au siège de l'ONEE à Rabat.

Une importante résolution a été adoptée Lors de cette AG Mixte ; celle relative aux principaux axes d'intervention structurant la nouvelle vision stratégique de l'AMEPA à moyen et long terme.

A cet effet, le nouveau Bureau de l'AMEPA est appelé à examiner et enrichir cette nouvelle vision stratégique qui s'articule autour des axes décrits dans la note de cadrage présentée lors de cette AG Mixte.

Le présent document est le résultat de concertations avec plusieurs acteurs du secteur de l'eau national, en vue de mettre en place un programme d'actions répondant aux orientations tracées par la note de cadrage précédemment citée.

Les actions proposées tiendront compte des attentes des opérateurs du secteur et essaieront de répondre aux aspirations formulées par les membres de l'AMEPA (Bureaux d'études, entreprises de travaux et industriels du secteur).

Dans ce même cadre, et consciente de l'importance du potentiel exportable des professionnels nationaux du secteur de l'eau, l'AMEPA compte réaliser avec l'appui de l'AMDIE (Agence Marocaine de Développement des Investissement et des Exportations), une série d'actions, visant la promotion des services et produits développés par les entreprises nationales du secteur, vers le marché régional et international.

Il s'agira de prendre, comme point de départ, les orientations des axes d'intervention, tels que regroupés dans la note de cadrage, de les enrichir et de les traduire en actions concrètes, tout en essayant de répondre à la majorité des requêtes formulées par les membres de l'AMEPA et de mobiliser les ressources nécessaires, fournissant ainsi au secteur, les conditions propices de son développement à l'échelle nationale et internationale.

## II. OBJECTIF ET PORTEE DU PROGRAMME D' ACTIONS :

L'objet de ce programme d'actions est de définir un cadre général, pour l'exécution des orientations de la note de cadrage, adoptée par l'Assemblée Générale de l'AMEPA, et répondre aux attentes formulées par les différents acteurs.

L'Association Marocaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement (AMEPA), qui regroupe les principaux intervenants privés et publiques du secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement, vise à travers le présent programme d'actions, à accompagner les acteurs du secteur dans le renforcement de leurs activités à l'échelle nationale et internationale.

Le secteur de l'Eau Marocain a accumulé une expérience et un savoir-faire exportables incontestés, dont il faudrait tirer profit pour assurer son rayonnement sur les marchés extérieurs. En effet, ce secteur constitue un vecteur ayant des effets d'entraînement sur toutes les autres composantes connexes (équipements, génie-civil, entreprises de travaux et de construction, produits de traitement, etc...).

Ce programme d'action trace un certain nombre d'actions et mesures, d'ordre stratégiques et opérationnelles, qui sont nécessaires pour promouvoir ce secteur, le doter de dispositifs mettant en valeur son offre exportable, et aussi, pour contribuer au renforcement des capacités des entreprises et bureaux d'études.

Les actions proposées seront déclinées dans un premier temps, en les six axes d'intervention suivants :

1. Axe N° 1 : Repositionnement de L'AMEPA dans le contexte global du secteur de l'eau et de l'assainissement, en développant les synergies et alliances stratégiques avec les associations opérant dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement (y compris l'irrigation):
2. Deuxième axe : Développement et amélioration du climat des affaires, à travers des mesures et actions susceptibles de contribuer à rétablir la confiance entre les acteurs et à reconforter l'esprit du partenariat entre les différents intervenants dans le secteur :
3. Troisième axe : Réactiver le rôle de l'AMEPA en tirant profit des opportunités qui se prêtent tant à l'échelon continental qu'à l'échelle internationale :
4. Quatrième axe : L'ouverture et la coopération avec les instituts de recherche, les grandes écoles, les fondations spécialisées et autres milieux scientifiques et d'innovation technologique
5. Cinquième axe : Amendement des statuts de l'AMEPA pour une mise à niveau et une synchronisation de ses clauses avec les nouvelles données et les objectifs escomptés.
6. Sixième axe : Développement de la communication stratégique de l'AMEPA, en tant que levier de partage et de dissémination de l'information et moyen d'ouverture sur l'environnement de l'association.

Ces actions seront par la suite réparties dans le cadre de comités (**organes de travail conçus par l'AMEPA, pour organiser les actions, par catégories d'activités**).

Les comités en question sont les suivants :

- 1- Comité Communication.
- 2- Comité Scientifique et technique.
- 3- Comité Normalisation.
- 4- Comité Export et relations extérieures.

### III. PROGRAMME D' ACTIONS :

#### III.1. **Axe N° 1 : Repositionnement de L'AMEPA dans le contexte global du secteur de l'eau et de l'assainissement, en développant les synergies et alliances stratégiques avec les Associations opérant dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement (y compris l'irrigation):**

En l'état actuel, la question du repositionnement de l'AMEPA sur l'échiquier national, se pose avec acuité, et s'avère d'une importance fondamentale pour le devenir de notre Association qui constitue incontestablement un lieu privilégié d'échange et de concertation.

Cette prise de conscience collective, ressentie par l'ensemble des acteurs, traduit la nécessité impérieuse de la remise en cause des actions jugées révolues et d'un besoin pressant pour la valorisation des actions de l'AMEPA, en la dotant d'une nouvelle vision stratégique.

L'ouverture progressive sur l'ensemble du secteur l'eau et de l'environnement constitue un créneau déterminant qui requiert d'être prospecté afin d'en tirer profit, quand bien même que cette action soit suivie d'une adaptation de l'AMEPA sur le plan statutaire (**point développé dans l'Axe d'intervention N° 5**).

#### **Action 1 : Etablissement de conventions de coopération et de partenariat avec les organismes et Associations professionnelles du secteur de l'Eau et de l'Environnement au Maroc.**

Il s'agira dans un premier temps de renforcer les synergies et les alliances stratégiques avec les organismes (y compris les associations), opérant dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement, en établissant des conventions de partenariat et de coopération, tout en préparant l'AMEPA, sur le plan formel, à jouer un rôle fédérateur de toutes les composantes des secteurs de l'Eau et de l'Environnement.

Les organismes, en questions, sans être exhaustif, sont les suivants :

- Le Département de l'Environnement ;
- Le Département de l'Eau (DAH et DRPE);
- Les Agences de Bassins Hydrauliques (ABHs) ;
- La Direction de l'aménagement de l'espace Agricole du Ministère de l'Agriculture ;
- Les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole ;
- Le REMIG (Réseau Marocain Interprofessionnel de l'Irrigation), créé en 2018 et regroupant tous les professionnels, Associations et Administration intervenant dans le domaine de l'Irrigation au Maroc ;
- Les Associations de rayonnement National et international, opérant dans le secteur de l'Eau, de l'Assainissement Liquide et de l'Environnement (ANAFIDE, Association de ressources en eau, associations de protection de l'Environnement, etc).

## **Action 2 : Organisation de salon, colloques et séminaires en partenariat avec les intervenants du secteur de l'eau et de l'environnement :**

### **2-1 : Organisation du salon AMEPA :**

- Afin de réussir cette importante action, il est nécessaire de le placer la prochaine édition du Salon AMEPA sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi, de choisir un thème d'actualité, pour attirer le maximum de participants et d'impliquer les décideurs et les donneurs d'ordre du secteur lors de cette manifestation (Ministres de Tutelle, Directeurs généraux, Gouverneurs, etc.) ;
- L'internationalisation du salon AMEPA « Eau Expo et Forum » Edition 2020 au Maroc par l'invitation d'une trentaine de donneurs et hauts responsables Africains à ce salon (action menée avec l'appui de l'AMDIE);
- Organisation de l'Edition 2021 en Côte d'Ivoire avec comme objectifs :
  - Promouvoir l'exportation des produits et du savoir-faire national ;
  - Présenter les offres de services des sociétés nationales ;
  - Développer les contacts commerciaux.

### **2-2 : Colloque annuel sur les programmes d'investissements des opérateurs du secteur de l'Eau national (ville proposée : DAKHLA)**

Cette action a pour objectifs principaux de partager les programmes triennaux d'investissement des opérateurs du secteur de l'Eau, de l'Assainissement liquide et de l'Environnement, avec les différents intervenants dans ces secteurs, et en particulier, les Bureaux d'études et les entreprises de travaux. Cette action sera organisée à Dakhla.

- Présentations des programmes d'investissements des opérateurs nationaux intervenant dans le secteur de l'Eau, l'Assainissement liquide et de l'Environnement (ONEE-Branche Eau, Direction des Régies, DIAEA, Département de l'Eau (DRPE et DGH), Département de l'Environnement ;
- Présentation des programmes à financer par les principaux Bailleurs de Fonds, sur les 3 années à venir (BAD, AFD, KFW, BEI, BM, BID, JICA, etc.).

Pour une efficacité optimale, il serait pertinent de présenter ces programmes selon les 3 composantes suivantes :

- Etudes
- Assistance technique
- Travaux

De même, il est recommandé d'établir un canevas de présentation des informations, visant une exploitation facile des données par les entreprises et les bureaux d'études.

En marge de cette action seront organisées les activités suivantes :

- Visite des Stations de traitement d'Eau potable et d'épuration des eaux ;
- Visite des principaux atouts de la région de DAKHLA, sur les plans milieux naturels et paysages vulnérables à sauvegarder.

### **2-3 : Séminaire sur la gestion des événements extrêmes, en relation avec les changements climatiques**

- Le contenu sera développé ultérieurement ; ce séminaire peut être organisé en partenariat avec les Départements de l'Eau et de l'Environnement et la DIAEA ;
- COP : Bilans et plan d'action de la dernière édition de la Conférence des Parties sur les changements climatiques ;

### **2-4 : Table ronde sur l'ingénierie verte, au service du développement économique durable au Maroc + Visite d'une station d'épuration.**

Il s'agira de débattre des thématiques ciblées par l'ingénierie verte au service de l'environnement, en accord avec les objectifs de développement durable initiés par les Nations Unies.

- Énumération des procédés développés et des technologies à faible consommation d'énergie pour préserver l'environnement et les réserves d'eau naturelles ;
- Les objectifs de l'ingénierie verte, pour une meilleure considération de la durabilité et du recyclage des objets ;
- Enjeux technologiques de la transition vers la neutralité carbone.
- Démarche de l'économie circulaire appliquée au domaine de l'Eau (réutilisation et valorisation des matières des STEU).

Cette action devra être réalisée avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement.

### **2-5 : Séminaire sur les solutions alternatives de gestion des services publics de l'Eau et de l'Assainissement.**

Le contenu sera développé ultérieurement.

### **2-6 : Séminaire sur le PNAM (Programme National Mutualisé d'Assainissement liquide, d'épuration et de REUE)**

Le contenu sera développé ultérieurement.

## **Action 3 : Participation à des événements clés de l'eau et de l'environnement :**

### **3-1 Participation de l'AMEPA à la COP 25 au CHILI (décembre 2019) ;**

### **3-2 Participation de l'AMEPA au Congrès de l'AAE à Ouganda (février 2020) ;**

A l'instar des éditions précédentes, l'AMEPA participe de façon régulière au Congrès biennal de l'Association Africaine de l'Eau (AAE).

La participation de l'AMEPA est envisagée comme suit :

- Participation de l'AMEPA avec une délégation de 10 à 20 Entreprises du secteur de l'Eau Marocain.
- Réservation d'un pavillon Marocain pour mettre à la disposition des opérateurs Marocains un espace pour exposer leurs panneaux représentant leurs activités, produits et services développés par leurs entreprises.
- Organisation de rencontres B to B avec les responsables Africains.

### **3-3 : Participation de l'AMEPA au Congrès de l'IWA au Danemark (octobre 2020)**

## **Action 4 : Elaboration et mise en œuvre de la feuille de route pour la viabilisation des ressources financières de l'AMEPA.**

**III.2. Deuxième axe : Développement et amélioration du climat des affaires, à travers des mesures et actions susceptibles de contribuer à rétablir la confiance entre les acteurs et à reconforter l'esprit du partenariat entre les différents intervenants dans le secteur :**

Parmi les actions et moyens appropriés permettant de contribuer à la restauration de l'environnement des affaires, il est suggéré ce qui suit :

**Action 1 : Organiser une table ronde sur l'Intégration de l'entreprise marocaine dans les grands projets d'épuration des eaux usées et encouragement de la préférence des entreprises nationales dans les marchés publics.**

- Présentations des compétences acquises par l'entreprise Marocaine ;
- Proposition de mécanismes pour l'intégration de l'entreprise Marocaine dans de tels projets.
- Recommandations et mesures à prendre pour encourager la préférence des entreprises nationales dans les marchés publics.

**Action 2 : Réviser les règlements des marchés publics des différents opérateurs du secteur, et assistance aux entreprises du secteur**

Cette action consiste en la désignation d'un consultant qui mènera de concert avec le Bureau de l'AMEPA, les travaux d'harmonisation des CPS et des cahiers de consultations des différents donneurs d'ordre du secteur.

Le résultat de ces travaux fera l'objet de journées d'information organisées par l'AMEPA en faveur de ses membres.

**Action 3 : Participer aux travaux d'IMANOR en matière de normalisation et fédération des actions menées par les Associations du secteur en matière de normalisation.**

**Action 4 : Etablir des cahiers techniques par famille de produits et en ressortir avec des guides de référence produit).**

Les thèmes, choisis pour faire objet d'une première étude, sont les suivants :

- Conduites (Béton précontraint, Tuyaux assainissement (Béton armé), Tuyaux PVC, Tuyaux PHD, Tube acier, Tuyaux en fonte)
- Amiante ciment
- Appareillage, équipement hydraulique et comptage
- Pompage
- Matériel de branchement

Ces études seront étendues à d'autres produits du secteur de l'irrigation et de l'environnement (assainissement solide)

### III.3. Troisième axe : Réactiver le rôle de l'AMEPA en tirant profit des opportunités qui se prêtent tant à l'échelon continental qu'à l'échelle internationale :

Il s'agira de créer des synergies avec les principaux organismes (DGH, DIAEA, SEE, AMCI etc...) afin de mutualiser les efforts de la prospection et de recherche au niveau continental et international, pour en anticiper les évolutions et les actions à entreprendre par l'entreprise nationale.

#### **Action 1 : MISE EN PLACE D'UNE VEILLE COMMERCIALE :**

##### **1-1 : Fournir régulièrement aux membres les informations pertinentes sur le secteur de l'eau et de l'environnement :**

Mettre en place une veille commerciale, visant à assurer une surveillance active de l'environnement commercial relatif au secteur, pour en anticiper les évolutions et les actions à entreprendre.

Les objectifs ciblés sont les suivants :

- *Maintenir un flux régulier d'informations tout en les actualisant de façon permanente ;*
- *Continuer à être informé des nouvelles parutions pertinentes après une recherche documentaire ;*
- *Accompagner les services commerciaux des entreprises membres et les aider à prospecter avec efficacité ;*
- *Informar les entreprises sur les projets et appels d'offres émis par les pays cibles.*

Cette veille sera assurée par l'AMEPA, en impliquant l'Observatoire du Ministère du Commerce Extérieur, permettant ainsi aux entreprises du secteur de disposer de manière régulière et systématique des informations récentes sur le secteur dans les différents pays ciblés en fonction des priorités déterminées par l'AMEPA.

Dans cadre, l'AMEPA devra se rapprocher des bailleurs de fonds opérant dans le secteur et créer des synergies notamment avec l'AMCI.

##### **1-2 : Organiser une journée d'information sur les programmes des bailleurs de fonds.**

L'invitation des bailleurs de fonds, pour la présentation de leurs programmes d'investissement en Afrique et dans la région Arabe.

Les Bailleurs de Fonds ciblés sont les suivants :

1. Banque Africaine de Développement (BAD) ;
2. Banque Islamique de Développement (BID) ;
3. Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA).
4. Autres Bailleurs de fonds (AFD, JICA, FADES, etc...)

#### **OBJECTIFS DE LA JOURNEE :**

- S'informer sur les programmes d'investissement ;
- Présenter les offres de services des sociétés nationales ;
- Connaitre les conditions d'éligibilité des organismes nationaux ;
- Connaitre les contraintes fiscales et transferts de biens et d'argent.

#### **ORGANISMES A CONTACTER :**

- Directions des Banques en question ou leurs représentants au Maroc.

## **Action 2 : ORGANISATION DE MISSIONS DE PROSPECTION :**

Il est proposé de mener des missions de prospection, en s'associant éventuellement aux actions organisées par l'AMDIE et la CGEM (proposition à discuter).

Les propositions de mission de prospection suivantes, sont données à titre indicatif et pourront être menées avec l'appui de l'AMDIE :

- Proposition 1 : **Ethiopie et Ouganda.**
- Proposition 2 : **Burkina Faso et Guinée Conakry.**

### **OBJECTIFS DES MISSIONS :**

- Promouvoir l'exportation des produits et du savoir-faire national ;
- S'informer sur les programmes d'investissement des pays visités ;
- Présenter les offres de services des sociétés nationales ;
- Développer les contacts commerciaux.

### **ORGANISMES A CONTACTER :**

- Sociétés de patrimoine et sociétés d'exploitation d'eau potable et d'assainissement des pays à visiter ;
- Ministère de tutelle des services d'eau ;
- Ministère d'agriculture ;
- Partenaires ;
- Sociétés locales intéressant les opérateurs nationaux.

Il est envisagé que la délégation sera composée d'environ (15 à 20) Sociétés du secteur de l'eau potable et de l'Assainissement.

## **Action 3 : RENFORCEMENT DE LA PRESENCE ET DU PARTENARIAT AVEC L'AAE :**

### **3-1 : Participation aux manifestations de l'AAE (CST et Congrès) ;**

L'Association Africaine de l'Eau (AAE) est une plateforme scientifique et technique, qui permet de passer en revue les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement en Afrique.

**Cette Association est actuellement présidée par Monsieur Abderrahim EL HAFIDI (Président de l'AMEPA).**

Dans ce cadre, l'AMEPA est appelée à renforcer sa présence aux manifestations organisées par l'AAE (CST et Congrès).

### **3-2 : Organisation de « Master Class » au Maroc, suivi de rencontres B to B**

L'AMEPA envisage d'organiser avec le soutien de l'AMDIE et en se basant sur la grande capacité de mobilisation de l'Association Africaine de l'Eau (AAE) dont l'AMEPA constitue l'un des principaux membres fondateurs, deux Master Class au profit de dirigeants des Sociétés de production et de distribution d'eau en Afrique.

Cette action sera l'occasion pour l'AMEPA d'organiser des rencontres B to B au profit de ses membres avec les responsables Africains.

Il est prévu que ces Master Class se tiennent au courant des mois de Janvier et Mai de l'année 2020.

Les fiches projet ci-dessous, reprennent le détail de ces projets :

Fiche projet 1 : Master class « MANAGEMENT STRATEGIQUE DES SERVICES URBAINS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE »

<b>Organisateur principal :</b>	AMEPA - AMDIE
<b>Co-organisateur :</b>	Association Africaine de l'Eau (AAE) Abidjan – IEA/ONEE
<b>Partenaires internationaux :</b>	Tous les donneurs d'ordre des organismes de production et de distribution d'eau et d'assainissement en Afrique
<b>Titre de l'événement :</b>	<b>Rencontres B to B</b> <b>Master class « MANAGEMENT STRATEGIQUE DES SERVICES URBAINS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE »</b>
<b>Contexte :</b>	Le développement des services de l'eau des pays émergents à forte croissance nécessite de développer des compétences des dirigeants locaux.
<b>Objectif :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les compétences managériales des cadres dirigeants des services d'eau et d'assainissement des pays en développement ou en transition.</li> <li>• Faire un diagnostic de la situation des services d'eau et élaborer les stratégies pour atteindre l'excellence technique, sociale et financière</li> <li>• <b>Rencontre B to B entre opérateurs nationaux et donneurs d'ordres africains</b></li> </ul>
<b>Résultats Attendus :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en place d'une plate-forme de coopération et de coordination pour l'innovation concernant l'accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique dans un contexte de changement climatique ;</li> <li>2. Identification de programmes de renforcement des capacités et d'amélioration des performances destinées aux sociétés d'eau en Afrique ;</li> <li>3. Informer les opérateurs nationaux des programmes d'investissement des opérateurs Africains ;</li> </ol>
<b>participants</b>	Séminaire destiné aux dirigeants, <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeurs généraux, Directeurs généraux Adjoints, Directeurs d'exploitations, Directeurs centraux</li> <li>- Opérateurs nationaux</li> </ul>
<b>Durée de l'événement et période</b>	<b>(03) jours - Mai 2020</b>
<b>Besoin en traduction simultanée</b>	Français- Anglais

Fiche projet 2 : Master class « CONDUITE DU CHANGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES »

<b>Organisateur principal :</b>	AMEPA - AMDIE
<b>Co-organisateur :</b>	Association Africaine de l'Eau (AAE) Abidjan – IEA/ONEE
<b>Partenaires internationaux :</b>	Tous les donneurs d'ordre des organismes de production et de distribution d'eau et d'assainissement en Afrique
<b>Titre de l'événement :</b>	<b>Rencontres B to B Master class « CONDUITE DU CHANGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES»</b>
<b>Contexte :</b>	S'approprier une méthodologie opérationnelle pour déployer une démarche RH professionnelle au sein de son organisation et pour déployer son propre changement au sein de son organisation.
<b>Objectif :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des Ressources Humaines : Analyser les enjeux RH d'une stratégie d'entreprise, et identifier l'ensemble des politiques RH à mettre en œuvre pour accompagner l'évolution d'une activité ;</li> <li>• Conduite du changement : Comprendre les enjeux (managériaux, organisationnels) du management du changement et les mécanismes comportementaux des acteurs d'une organisation lors d'un processus de changement ;</li> <li>• Définir les dynamiques de réformes à l'échelle de leur service ;</li> <li>• <b>Rencontre B to B entre opérateurs nationaux et donneurs d'ordres africains</b></li> </ul>
<b>Résultats Attendus :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer le rendement des ressources humaines et les rendre adéquates au attentes ;</li> <li>2. Informer les opérateurs nationaux des programmes d'investissement des opérateurs Africains ;</li> </ol>
<b>participants</b>	Séminaire destiné aux dirigeants, <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeurs généraux, Directeurs généraux Adjoints, Directeurs centraux ;</li> <li>- Opérateurs nationaux ;</li> </ul>
<b>Durée de l'événement et période</b>	<b>(03) jours - Mai 2021</b>
<b>Besoin en traduction simultanée</b>	Français- Anglais

### III.4. **Quatrième axe : L'ouverture et la coopération avec les instituts de recherche, les grandes écoles, les fondations spécialisées et autres milieux scientifiques et d'innovation technologique :**

IL s'agit d'une action novatrice visant à s'ouvrir sur un créneau important, celui de la recherche, du développement et de l'innovation. La valeur contributive de cette action pour l'AMEPA serait d'un apport considérable et aura un impact concluant sur le rayonnement de son image.

Les actions proposées sont les suivantes :

#### **Action 1 : Mise en place d'une veille technologique.**

Mettre en place, une veille, visant à assurer une surveillance active de l'environnement technologique relatif au secteur, pour en anticiper les évolutions et les actions à entreprendre.

Les objectifs ciblés sont les suivants :

- *Suivre les évolutions technologiques susceptibles d'influer sur le devenir du métier.*
- *S'informer sur les acquis scientifiques et techniques, issus de la recherche fondamentale et appliquée.*
- *S'informer sur les matériaux et filières du secteur.*
- *Faciliter l'identification des ressources pertinentes.*
- *Maintenir un flux régulier d'informations tout en les actualisant de façon permanente.*
- *Continuer à être informé des nouvelles parutions pertinentes après une recherche documentaire.*

#### **Action 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ENTREPRISES ET BUREAUX D'ETUDES :**

L'objectif de ces formations est de former les cadres des Entreprises et Bureau d'Etudes Marocains dans le secteur de l'eau, aux activités d'exportations de services et produits liés à leur secteur d'activités.

##### **Les Compétences à atteindre :**

Mettre en place un parcours de formation sous forme d'un cycle permettant d'agir sur deux dimensions de la performance des cadres :

##### **a- Les capacités professionnelles :**

Il s'agira de leur apporter les outils nécessaires pour positionner leur action/intervention au niveau des marchés nationaux et internationaux sur le plan :

- **Stratégique** pour leur permettre de confronter leur propre perception des problématiques nationales et internationales auxquelles ils sont confrontés lorsqu'ils opèrent avec des interlocuteurs de nationalités différentes.
- **Opérationnel** pour maîtriser les techniques mises en œuvre dans l'activité commerciale nationale et internationale, améliorer leurs connaissances des marchés nouveaux, mieux comprendre et agir avec leurs partenaires internationaux, et maîtriser les risques liés aux opérations internationales.

##### **b- Les habiletés comportementales :**

Afin de mieux interagir et communiquer avec ses interlocuteurs, adopter les attitudes et les postures nécessaires et représenter convenablement le leadership de leur entreprise.

La démarche à suivre devra permettre au terme du cursus de :

1. Asseoir plus rapidement leur notoriété à l'international.
2. Augmenter la productivité et le savoir-faire de l'entreprise.
3. Mieux maîtriser les risques liés aux opérations d'exportation de prestation de service en évitant les erreurs.
4. Un retour sur investissement rapide grâce à un rapport qualité-prix très compétitif.
5. Valoriser les équipes.

Les formations citées ci-dessous, à titre non exhaustif, traitent des stratégies commerciales des entreprises marocaines, du développement de marchés internationaux et des négociations commerciales internationales.

Ces formations permettront de renforcer l'aptitude des cadres à bien mener des actions commerciales à l'international et attesteront de leurs compétences dans les différents domaines concernés.

Le programme proposé est le suivant :

<b>Module</b>	<b>Intitulé du Module</b>	<b>Thème</b>
1	<b>Environnement du commerce international</b>	Le milieu international des affaires
		Le contexte national du commerce extérieur
2	<b>Marketing international</b>	Stratégies d'internationalisation des entreprises
		Conduite d'étude de marché
		Identification des marchés et des clients
		Veille et intelligence économique à l'international
3	<b>Management international</b>	Management de projet à l'export
		Management des risques à l'international
4	<b>Aspects financiers du commerce international</b>	Financement et paiement à l'international
		Assurances à l'international
5	<b>Aspects juridiques du commerce international</b>	Droit du commerce international
		Incoterms et dédouanement
		Fiscalité des opérations internationales
6	<b>Logistique et transport international</b>	Gestion logistique à l'international
		Transport international
7	<b>Développement Personnel</b>	Langues : Anglais/Espagnol/allemand/Chinois/Coréen...
		Négociation interculturelle
		Techniques de Communication
		Boite à outil du manager
		Comportement éthique et connaissance des cultures

### **ACTION 3 : PARTENARIATS AVEC LES UNIVERSITES, LES GRANDES ECOLES ET LES INSTITUTS DE RECHERCHES :**

Cette action novatrice permettra à l'AMEPA de s'ouvrir sur un créneau important, celui de la recherche, du développement et de l'innovation.

Les Universités, grandes écoles et instituts de recherches seront désignés par le comité en charge de l'exécution de cette action.

Les thèmes des journées techniques et les actions qui pourront découler de ces partenariats seront identifiés ultérieurement par les commissions mixtes constituées par des membres l'AMEPA et des chercheurs universitaires.

#### **III.5. Cinquième axe : Amendement des statuts de l'AMEPA pour une mise à niveau et une synchronisation de ses clauses avec les nouvelles données et les objectifs escomptés.**

La nouvelle vision stratégique de l'AMEPA, à travers les axes d'interventions cités ci-dessus, ne saurait être sans influencer sur les statuts de l'AMEPA, et ce en termes d'adaptabilité, d'accommodation, voire de refondation.

D'ailleurs, la revue des statuts de l'AMEPA devient déjà une nécessité absolue, dictée par un environnement évolutif et un secteur en pleine mutation.

Le projet de transformation de l'AMEPA en **Fédération**, s'inscrit dans la continuité des missions assignées à cette Association et viendra répondre aux nouvelles attributions de l'AMEPA et dont la plus importante est la représentation du secteur de l'Eau dans sa globalité.

Un projet de statuts de la nouvelle Fédération a déjà été préparé par l'AMEPA et entériné par la CGEM et un conseiller juridique. Une copie de ces statuts sera remise au nouveau Bureau de l'AMEPA pour examen.

#### **III.6. Sixième axe : Développement de la communication stratégique de l'AMEPA, en tant que levier de partage et de dissémination de l'information et moyen d'ouverture sur l'environnement de l'association.**

**Action 1 : Mettre à jour la plaquette institutionnelle de l'AMEPA et des supports de communication.**

**Action 2 : Lancer une consultation, pour la refonte du site web de l'AMEPA, comprenant dans un premier temps :**

- Présentation de l'AMEPA : mission, bureau, commissions
- Activités de L'AMEPA : plan d'action, compte-rendu de réunions du Bureau, commissions et rencontres avec autres organismes
- Base de données des membres avec indexation
- Espace pour contributions des membres, sur des sujets, d'ordre scientifique, technique ou échange d'expériences innovantes
- Espace forum de discussion
- Liens vers sites web des membres, organismes scientifiques ou techniques dans le domaine de l'eau
- Agenda des évènements nationaux ou internationaux.

**Action 3 : Editer un bulletin d'information trimestriel, dont le contenu et la forme seront convenus ultérieurement.**

**Action 4 : Etablir une fiche de renseignements des membres, afin d'alimenter la base de données des membres.**

**Action 5 : Identifier de nouvelles entreprises susceptibles de rejoindre l'AMEPA**

Afin de faire augmenter le nombre des membres de l'AMEPA, il est suggéré de consulter les bases de données des différents donneurs d'ordre, afin d'identifier de nouvelles entreprises susceptibles de rejoindre l'AMEPA.



